

La Région Bretagne obtient le label Numérique responsable

Présentation du plan d'action

2021-2024



Introduction.....	page 3
Démarche et Process.....	page 4
Porter les questions de NR au niveau national.....	page 6
Diffuser les enjeux NR au niveau régional.....	page 8
Evaluer et mesurer les impacts du numérique.....	page 13
Sensibiliser et former les agents et les élus aux enjeux du NR.....	page 16
Corréler NR, achats et politique d'équipement.....	page 19
Ecoconcevoir les services publics de demain.....	page 28

SOMMAIRE

La Région Bretagne devient la première Région française et la 2ème collectivité-après la ville de La Rochelle- et à obtenir le label Numérique Responsable créé par l'Institut du Numérique Responsable (INR). Décerné, après une phase d'audit conduite par l'agence Lucie, cette labellisation est l'aboutissement d'un travail engagé en 2018 dans le cadre de la Breizh COP, projet d'avenir en faveur des transitions, notamment numériques.

C'est ainsi que la Région Bretagne a voté, en février 2020, une feuille de route en faveur de stratégies numériques responsables et que les services de la collectivité ont travaillé sur leurs pratiques numériques et sur les améliorations à mettre en place pour réduire, au sein des politiques publiques, leur impact. Cet état des lieux, confronté à l'expertise d'un auditeur externe, a conduit à proposer et se lancer dans un plan d'action régional sur 3 ans.

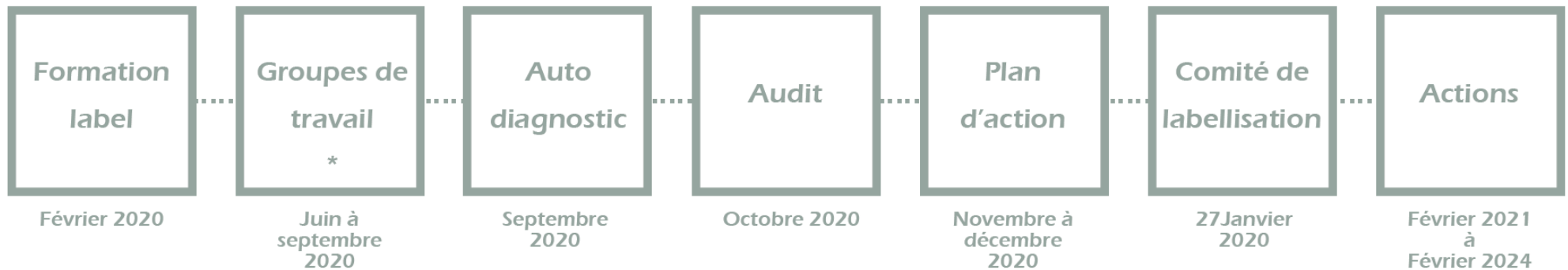
Ce document a pour objectif de présenter les **20 actions** que la Région Bretagne va mettre en place tout au long de ces 3 prochaines années pour progresser vers un numérique plus sobre, plus accessible et plus éthique.

DEMARCHE & PROCESS

**BREIZH
COP**

Feuille de
route «pour
des stratégies
numériques
responsables»

Label
numérique
responsable



* 4 thématiques de travail : Matériel- Acculturation/formation/communication- Ecoconception- Mesures d'impact

1. Porter les questions NR au niveau national



L'adhésion à l'INR est pour la Région Bretagne une étape indispensable dans le processus de construction d'un numérique responsable sur son territoire. C'est une des briques constitutives essentielles avec celle de la labellisation. Elle va permettre d'échanger avec les autres adhérents sur leurs expériences, explorer des nouvelles pistes d'actions, lever les obstacles qui pourront apparaître et co-construire ce que sera le numérique responsable de demain, en particulier, au sein du collège des collectivités.

Cette participation permettra à la Région Bretagne de faire partager ses propres expériences en matière de transformation de ses pratiques numériques et de bénéficier de l'expertise précieuse de l'INR sur les domaines scientifiques ou législatifs comme par exemple avec le projet WeNR, un outil libre de mesure de l'impact des systèmes d'information.

Stratégique



- Participer aux travaux nationaux sur le NR
- Accéder aux travaux de l'INR pour ses propres actions
- Echanger avec les collectivités nationales

2. Diffuser les enjeux NR au niveau régional



La Région Bretagne dispose de nombreux leviers de communication externe : sites internet, réseaux sociaux, campagne d'affichage, événements... permettant de toucher des publics variés : citoyens, jeunes, collectivités, entreprises...

La Région Bretagne a une responsabilité politique à agir et à diffuser les enjeux du numérique responsable à tous les niveaux de la société. Pour cela, elle doit travailler un plan de communication ambitieux touchant des cibles bien identifiées qui sera élaboré en collaboration avec sa direction de la communication pour une déclinaison sur les 3 prochaines années.

Communication Acculturation



- Faire prendre conscience aux acteurs du territoire des impacts du numérique
- Infuser les enjeux NR à tous et tout au long des 3 ans du label
- Etablir une stratégie de communication cohérente



La Région Bretagne a organisé le 29 mars 2021 un premier webinar sur le NR. Il a permis d'officialiser la labellisation Numérique responsable de la Région Bretagne et valorisé sa volonté de faire vivre ce sujet avec l'ensemble des acteurs bretons.

Il est donc nécessaire de continuer sur cette dynamique pour inscrire ce sujet au coeur des questionnements territoriaux. Tout au long de ces 3 ans, la Région continuera à organiser des temps forts afin de :

- Communiquer sur la démarche NR régionale et l'atteinte de ses objectifs
- Mobiliser les forces vives du territoire intéressées par ces questions
- Faire émerger des initiatives permettant de construire le numérique soutenable régional de demain

**Communication
Acculturation**



- Donner à voir, en transparence, l'action de la Région sur son process de labellisation
- Faire vivre le numérique responsable sur le territoire
- Faciliter le partage des enjeux entre citoyens, collectivités, entreprises et associations



A l'occasion du webinaire du 29 mars 2021, la Région Bretagne lance un appel à l'ensemble des collectivités bretonnes pour partager leurs initiatives et leurs expériences sur le numérique responsable touchant directement les services publics et leurs administrations. Bien que pionnière, la Région, comme dans tout autre domaine, ne peut porter seul un enjeu de cette importance.

Cet espace d'échanges sera aussi destiné à faire avancer un certain nombre d'enjeux qui touchent directement aux collectivités tel que :

- L'accessibilité des services publics
- La transparence de l'action publique
- La production, la gestion et l'analyse de données d'impact du numérique et l'apport de la recherche bretonne sur ce sujet

Des temps d'échanges et des ressources seront mises à disposition de tous les participants afin de faire progresser nos connaissances sur ces enjeux.

Stratégique



- Faire émerger une communauté numérique responsable
- Partager des communs numériques responsables
- Encourager la mutualisation des moyens
- Faciliter le passage à l'échelle des projets



La Région Bretagne est gestionnaire des Fonds européen de développement régional (FEDER). A ce titre, il définit un cadre d'éligibilité des projets dans le respect des règles édictées par l'Union européenne et peut, à ce titre, orienter les thématiques de l'UE vers les enjeux qu'elle estime essentiels pour son territoire.

La programmation FEDER 2021-2027 est actuellement en cours de mise en place. Un des objectifs spécifiques porte les questions des usages et services numériques.

La Région Bretagne s'engage à mobiliser des moyens en commun sur les questions de numérique responsable et soutenir les projets qui émergeront des territoires sur cette thématique.

Les collectivités qui souhaiteront en particulier s'engager dans une démarche de labellisation numérique responsable pourront bénéficier de cet accompagnement financier.

Stratégique



- Inciter les collectivités à réaliser une démarche similaire
- Mettre en place des leviers financiers au service des initiatives NR territoriales

3. Evaluer et mesurer les impacts du numérique

Conformément à la loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010, la Région Bretagne publie un bilan de gaz à effet de serre (BEGES) tous les 3 ans. Elle réalise aussi un focus régulier sur certaines thématiques (ex : lycées en 2018) pour l'adosser à son rapport d'activité et de développement durable (RADD).



Bien que les émissions générées par les immobilisations informatiques et les activités numériques (1,4%) soient une portion très faible de nos émissions d'ensemble, il est essentiel que le numérique, qui est amené à prendre une place de plus en plus importante dans nos activités, soit dès maintenant pris en compte dans le chantier destiné à faire baisser les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.

En 2020, la Région Bretagne a décidé d'internaliser la procédure du BEGES et, à cette fin, formé une douzaine d'agents à l'exercice. Fort de cette méthodologie, la Région Bretagne s'engage à réaliser un BEGES focus numérique chaque année, et ce, dans la perspective de mesurer le plus finement l'impact des mesures qui seront mises en place dans le cadre de la labellisation numérique responsable. La Région Bretagne pourra s'appuyer sur l'INR qui s'est lancé dans la création d'un outil facilitant ces calculs complexes (WeNR).

Par ailleurs, dans le but de progresser et d'éviter les écueils dus à un calcul centré uniquement sur les gaz à effet de serre, ce BEGES intégrera au fil des ans et dans la mesure des connaissances, de nouvelles données d'analyse du cycle de vie (ACV) permettant d'intégrer d'autres impacts environnementaux (pollution des milieux aquatiques, pollution de l'air,...) et sociaux.

Stratégique



- Mesurer ses émissions à l'instant T
- Mesurer les effets du plan d'action
- Repérer les gisements de réduction d'impact du GES
- Dépasser le simple calcul des GES

4. Sensibiliser et former les agents et les élus aux enjeux NR



La question du numérique responsable n'est pas qu'une affaire de spécialistes. Chaque agent et chaque élu de la collectivité a un rôle à jouer dans la réduction des impacts du numérique. A la fois professionnellement mais aussi dans sa vie citoyenne.

La Région Bretagne a donc une responsabilité en tant qu'employeur d'informer, de sensibiliser, de faire monter en compétences ses agents et ses élus sur les questions de numérique responsable pour que celui-ci devienne un vrai réflexe.

Au préalable, la Région s'appuiera sur un questionnaire pour évaluer le niveau de connaissance des agents et des élus sur ces enjeux. Celui-ci sera renouvelé régulièrement afin de pouvoir constater les évolutions dans le temps. La Région mobilisera en parallèle l'outil PIX, destiné à évaluer, développer et certifier les compétences numériques, lorsque celui-ci intègrera un module spécifique sur le numérique responsable.

Dans un même temps, la Région Bretagne dispose de nombreux canaux de communication internes efficaces pour informer ses agents : portail interne (Kelenn), événements, labs d'échanges pluridisciplinaires, café Patton, Club DSI...

Communication Acculturation



- Mesurer la sensibilité des agents et des élus aux enjeux du NR
- Etablir un plan de communication interne adapté sur 3 ans
- Mesurer l'évolution de l'acculturation des agents et élus tout au long des actions



Depuis septembre 2002, la Région Bretagne dispose d'une « charte informatique de sécurité et de bon usage » mise à jour régulièrement et validée par un comité technique. Chaque agent s'engage à en respecter les règles en acceptant cette charte.

Cette charte permet à l'heure actuelle d'offrir une base juridique et technique précieuse pour l'usage des outils numériques internes à la collectivité. Elle peut cependant être améliorée sur son accessibilité et son contenu.

La première étape sera de procéder à une refonte profonde pour la rendre plus lisible afin de porter son contenu à la connaissance des agents. Ensuite, ce contenu devra être réadapté aux enjeux d'aujourd'hui en y intégrant, en particulier le numérique responsable et ses enjeux d'usages responsables.

Communication Acculturation



- Rendre plus efficient un vecteur d'acculturation existant
- Faire résonner les questions juridiques, techniques et de NR au sein d'un même outil
- Utiliser cette charte pour marquer l'engagement de chaque agent vers des usages numériques plus responsables



Il est nécessaire de procéder en parallèle de l'acculturation des agents et des élus, à une montée en compétence stratégique et technique des agents impactés directement par les enjeux du NR dans leurs activités professionnelles. On peut citer par exemple la question de l'écoconception qui va toucher, en transverse, plusieurs métiers dans plusieurs directions différentes. On peut citer à titre d'exemple :

- Les développeurs internes sur des questions d'écoconception et en particulier sur les enjeux de développement sobre et frugal
- Les chefs de projets portant du numérique (outils, plateformes, applications, API,...) . Ce public devra être particulièrement ciblé afin d'intégrer les questions d'écoconception dès l'émergence des projets afin d'éviter l'émergence de fonctionnalités coûteuses en énergie et non nécessaires
- Les acheteurs de matériels informatiques autour des questions d'impact environnemental du numérique et d'achats responsables

Le catalogue de formation et la plateforme de formation interne de la collectivité intégreront à l'avenir des parcours de formations complets pour tous ces agents.

Communication Acculturation



- Faire émerger des communs numériques en interne autour des enjeux NR
- Former toute la chaîne stratégique et technique aux enjeux NR pour éviter les ruptures de compétence
- Faire en sorte que les questions d'impact environnemental, d'accessibilité et d'éthique soient naturellement intégrées aux process

5. Corréler NR, achats et politique d'équipement

La Direction des systèmes d'information gère au quotidien un parc informatique de 2000 postes de travail pour l'administration et 40 000 postes avec les lycées, auxquels il faut ajouter à cela, des serveurs, des mobiles, etc...

Pour appliquer une politique d'achat et d'équipement NR, la Région Bretagne doit nécessairement réaliser une évaluation complète de son parc, de ses usages, de ses fonctionnalités,... et de les centraliser dans un document référence pour l'administration. Il servira à guider les choix à faire en matière de politique d'achat, de politique d'équipement ou de recommandation d'usage. Il pourra aussi devenir le support de calcul des indicateurs gaz à effet de serre et analyse de cycle de vie



Il recensera, pour chaque type de matériel :

- Les critères techniques exigés (puissance, fiabilité,...)
- La politique d'équipement associée (quel besoin dans quelle situation)
- Les règles d'achat NR sous forme de critères environnementaux ou d'écoconditionnalités
- Les labels NR qui peuvent être associés et ceux qui sont privilégiés par la Région
- Son cycle de vie
- Son potentiel réemploi interne de matériel en fin de cycle de vie
- La méthodologie choisie pour sa réparabilité (interne, marché ou pas de réparabilité possible)
- Ses filières de réemploi externe
- Son impact environnemental (GES puis GES et ACV)
- Ses bonnes pratiques NR d'usage (extinction, veille, allumage, etc...)

Le tout, associé à un sourcing et une veille technologique permanente afin d'être capable de faire vivre le document.

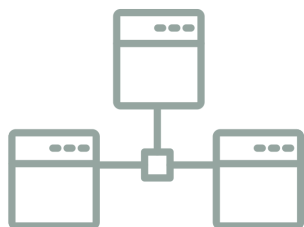
Technique



- Centraliser les informations du matériel en un seul et même endroit pour faciliter la décision
- Permettre le croisement de critères numériques responsables, techniques, usages et achats
- Servir de document référence à la politique d'équipement
- Faciliter les remontées de données d'impact

Le monitoring des postes de travail de la Région Bretagne s'appuie sur un besoin d'analyse, à la fois technique et environnementale. La collectivité a en effet besoin de ces données fiabilisées, dans le cadre de son action NR pour :

- Affiner notre impact actuel
- Mesurer les effets des actions que nous expérimentons
- Etre capable de prioriser les actions les plus impactantes



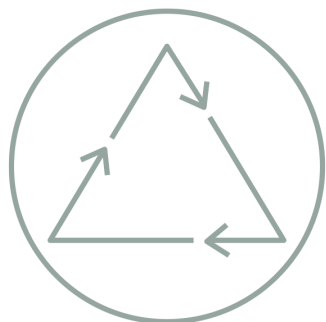
Avec l'ensemble de ce travail autour des données, nous pouvons envisager d'agir pour :

- Réduire la consommation énergétique de nos matériels
- Améliorer l'éco-conception de nos logiciels pour qu'ils soient moins gourmands
- Mieux critériser nos besoins en matériel
- Réduire la capacité de certaines machines sous-utilisées sur des services non essentiels
- Eviter l'achat de matériels lorsque ceux-ci peuvent bénéficier de redéploiement sur des services non essentiels
- Intégrer du matériel de réemploi en toute sécurité

Technique



- Connaître l'état du parc en temps réel
- Permettre la proactivité sur les pannes à venir
- Obtenir des données pour alimenter le BEGES
- Appuyer le réemploi interne
- Moduler les fins de cycle matériel



Si la Région Bretagne pratique déjà le reconditionnement de son matériel informatique en faveur d'associations de réemploi, elle pratique encore assez peu le redéploiement de ses propres matériels en interne ou l'acquisition de matériels issus du réemploi. Cette question va devenir d'autant plus essentielle que les décrets d'application de la loi pour l'anti-gaspillage et pour l'économie circulaire (dites loi AGEC), notamment le projet de décret portant obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage, annonce un chiffre de 20% de matériel réemployé dans son parc.

Si les détails ne sont pas encore connus (comment critériser un matériel réemployé), la Région doit déjà s'engager dans cette démarche et évaluer les possibilités, en particulier sur la différenciation entre les services vitaux qui nécessitent des matériels à la fiabilité irréprochable et les services moins essentiels pouvant absorber du matériel en fin de cycle de vie.

Il sera aussi très important de repérer très tôt les sources d'approvisionnement potentielles en matériel réemployé (post-location, associations de réemploi, gisements internes)

Technique



- Diminuer les achats de matériel neuf
- Allonger le cycle de vie de nos matériels par du redéploiement interne



Une meilleure gestion des terminaux informatiques est un levier majeur pour limiter l'impact du numérique sur l'environnement. Il est donc essentiel de trouver des solutions pour réduire les achats en nouveaux matériels et leur offrir une seconde vie. La Région pratique depuis plus de 10 ans le réemploi de ses postes de travail en les confiant à des associations chargées de leur donner une seconde vie et de les redistribuer auprès de citoyens ou d'acteurs associatifs bretons qui manquent de matériels au bénéfice des acteurs de la médiation numérique du territoire breton.

La réflexion engagée a permis à la collectivité de s'orienter vers un marché public passé auprès d'un groupement de réemployeurs bretons pour la récupération, le reconditionnement et le réemploi de ses matériels.

Cette stratégie a pour effet de développer une filière régionale de réemployeurs s'appuyant sur des modèles économiques viables et créateurs d'emplois, d'augmenter le volume de matériel réemployé (et donc de diminuer le volume de matériel recyclé) et, enfin, d'assurer une véritable traçabilité sur la seconde vie des matériels et sur les filières de recyclage mobilisés lors de leurs démantèlements.

**Technique et
stratégique**



- Augmenter le taux de réemploi des matériels
- Améliorer la traçabilité des matériels en seconde vie
- Faire émerger une filière stable et solide du réemploi informatique breton



Les critères d'attribution, la politique de renouvellement des modèles, leurs obsolescences logicielles programmées, la cohabitation de smartphone pro et personnel,... Les enjeux autour de la question des smartphones professionnels sont complexes et nécessitent une approche méthodique. Cependant, le parc de 700 téléphones est repéré comme un gisement d'impact important étant donné l'impact important des terminaux mobiles sur l'environnement lors de leurs fabrications.

L'engagement de la Région Bretagne va donc porter en 2 temps :

- Réaliser un questionnaire auprès des utilisateurs de téléphonie mobile professionnelle pour connaître leurs usages et cibler les marges d'action
- Etudier des solutions alternatives permettant, soit de réduire l'impact de notre parc de téléphones, soit le diminuer progressivement par la mise en place de solutions alternatives.

Technique



- Comprendre les usages actuels des agents en matériel de téléphonie mobile pro
- Réduire les achats de téléphone portable
- Limiter le double équipement personnel et professionnel

Si la question de l'impact environnemental du numérique est centrale dans la réflexion « Label numérique responsable » que nous menons, la Région Bretagne ne peut faire l'impasse sur l'impact social désastreux que produit l'industrie fabriquant nos matériels informatiques. Que ce soit dans les mines, les usines d'extraction, les unités de montage ou les sociétés de fret, les droits des travailleurs ne sont souvent pas respectés. L'éloignement géographique de toute cette chaîne de production rend cependant très difficile la vérification sur le terrain des conditions des ouvrier.e.s, en particulier à l'échelle d'une simple collectivité territoriale. D'autant que les fournisseurs manquent de transparence dans ce domaine.



A son échelle, la Région Bretagne n'a que peu de moyens pour vérifier, lors de ses achats, si le constructeur respecte les règles.

Il existe cependant des pistes comme celle de s'associer à l'ONG Electronics Watch dont beaucoup de collectivités européennes sont déjà adhérentes (universités, villes). La mission d'Electronics Watch est d'aider les pouvoirs adjudicateurs à travailler ensemble, et de concert avec les partenaires du monitoring de la société civile des régions de production afin de protéger les droits des ouvrier.e.s dans leurs chaînes d'approvisionnement électronique. Elle travaille à outiller les acheteurs publics pour choisir les fournisseurs les plus transparents et les plus vertueux en matière de droit des travailleurs. Elle vérifie sur les lieux d'extraction et de fabrication, les conditions de travail réelles.

La Région explorera les pistes possibles pour intégrer dans ce partenariat un ensemble de collectivités bretonnes volontaires afin de porter cette action au territoire.

Stratégique



- Sourcer les fournisseurs transparents et protecteurs du droit des travailleurs
- Intégrer ces critères dans les marchés d'achats de matériel numérique

La Région Bretagne a déjà mis en place de nombreuses actions sur la question de l'impression (diminution des imprimantes individuelles au profit de copieurs, mise en place de l'outil cervoprint pour gérer les impressions importantes à la reprographie, achat de papier recyclé, tri sélectif du papier, ...).

Cependant un certain nombre d'aspects de la stratégie d'impression ont déjà été repérés comme des gisements de progrès. En premier lieu et afin de prendre les bonnes décisions, la Région devra être capable de faire remonter un certain nombre de données qui existent mais qui ne sont pas stabilisées telles que :

- Ratio repro/autre type d'impression
- Nombre d'impressions par agents
- Consommation d'encre



Ces données permettront d'appuyer nos politiques NR d'impression et d'éviter des biais d'interprétation. Elles permettront à terme d'ajuster, en particulier, notre politique d'achat de matériel et de consommable en intégrant des critères environnementaux aux cahiers des charges de location (ex : dissociation des toners N&B et couleurs pour ne changer que ce qui est nécessaire ou systématisation de process de reconditionnement des toners usagés par des entreprises d'insertion par exemple).

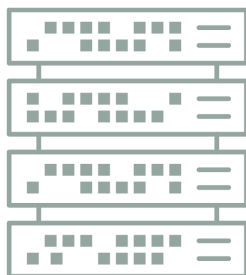
Ces données pourront aussi étayer les optimisations qui peuvent rester à réaliser comme le paramétrage par défaut en mode économique des imprimantes, copieurs (recto/verso, le mode noir et blanc ou le mode brouillon) ou le recours automatique à Cervoprint à partir de certains critères. Cela passera aussi par un travail de sensibilisation des agents aux paramétrages afin de pouvoir répondre aux besoins.

Technique



- Faire remonter des données fiables et accessibles sur la consommation en encre/papier/énergie/GES
- Systématiser les modes d'impressions économiques
- Sensibiliser sur les impacts de l'impression et informer sur les solutions alternatives

La collectivité pratique actuellement 2 modes d'hébergement de ses données et services. La première est gérée par la DSI en mode « housing ». Elle loue des m² au sein d'un data center. Cette partie de l'activité est bien documentée grâce aux remontées de l'outil de monitoring et les données fournies par le prestataire Data Center. Un travail de transparence est cependant encore à faire auprès de l'opérateur pour obtenir des reportings complets annuels qui permettront d'alimenter le BEGES numérique.



Cependant, certains projets ne sont pas encore, à ce stade, intégrés à notre documentation d'impacts. Les données des hébergeurs web ou de projets transversaux devront être documentées pour permettre de rechercher les optimisations nécessaires, en particulier en poussant nos hébergeurs vers une trace carbone la plus faible possible. Autre absent : l'intégration des services en SAS qui se développent rapidement.

L'ensemble fera l'objet d'un reporting annuel. Ce document servira de base de travail pour lancer des actions d'optimisation de nos hébergements comme par exemple :

- L'arrêt de machines virtuelles sous utilisées et leurs redéploiements
- Pilotage des choix d'internalisation de services en cas d'empreinte non conformes aux critères de la Région Bretagne
- Recherche des gisements applicatifs gourmands (plus forte empreinte ou plus forte empreinte/utilisateurs) pour entamer des travaux de sensibilisation des éditeurs concernés en matière d'écoconception

Ce travail sera réalisé au sein d'un COPIL sobriété des infrastructures du système d'information qui sera créé dans le cadre du plan d'actions et qui agira sur les optimisations d'infrastructures, le développement et architecture logicielle, les données, les usages.

Technique



- Faire remonter des données fiables et accessibles sur le data center
- S'appuyer sur les outils de monitoring existants pour rationaliser les machines virtuelles
- Accompagner notre prestataire Data Center et nos éditeurs de solutions pour les faire progresser sur leur empreinte carbone
- Progresser sur la consommation et la durée de vie de nos équipements Data Center

6. Ecoconcevoir

les services publics de demain



Avant d'intégrer opérationnellement l'écoconception au sein de la collectivité, la première étape sera d'établir un certain nombre de communs d'écoconception numérique au sein des équipes de la Région Bretagne. A cet effet, une charte sera élaborée permettant de converger vers des axiomes de référence.

En parallèle, la Région Bretagne agira sur 2 fronts :

- La formation des équipes aux principes d'écoconception
- La mise à disposition d'outils pour évaluer nos projets en matière d'écoconception tout au long de leur vie. Cette boîte à outils qui contiendra des outils comme ceux de Greenspector, Ecometer, Ecoindex,... fera l'objet d'une mise à jour régulière et d'une veille technologique afin de la faire progresser avec les avancées de nos connaissances sur les impacts du numérique sur l'environnement

Technique



- Disposer de références communes d'écoconception
- Outiller les professionnels de la Région pour mesurer les impacts de leurs services



La programmation informatique est au coeur des développements de nos services numériques et recoupe les questions d'impact environnemental et d'éthique. L'optimisation du code a un impact direct sur la quantité d'énergie requise par l'utilisation des fonctionnalités. La collectivité a aussi une responsabilité de transparence vis à vis des services publics qu'elle développe.

L'effort devra se porter sur 3 points :

- Les équipes de développement (soft et web) de la Région Bretagne devront s'attacher à progresser vers une frugalité de leur code pour les projets développés en interne
- La Région Bretagne établira un dialogue étroit avec tous ses éditeurs de solution (dont les éditeurs de solutions lowcode) afin que ceux-ci améliorent leurs pratiques en matière d'écoconception. Parallèlement, elle intégrera des critères d'écoconception à ses marchés d'achat de solutions.
- La collectivité mettra en place une politique systématique d'ouverture de ses codes et de ses algorithmes

Technique



- Réduire l'impact environnemental de nos services publics
- Les rendre accessibles, même en bas débit
- Offrir un socle de connaissance à nos développeurs
- Accompagner la progression de nos éditeurs de solutions vers des architectures plus sobres et soutenables



L'écoconception est une pratique complexe qui entremêle de très nombreux enjeux comme l'accessibilité, l'ouverture des données, l'éthique des algorithmes, l'UX Design ou la frugalité. La formation est une étape dans l'apprentissage de la question mais elle ne peut se substituer à l'expérience d'une écoconception en mode projet.

C'est ainsi que l'un de ses projets les plus ambitieux, la mise en œuvre d'une plateforme visant à faciliter l'accès aux services publics, répondra, dès sa conception, aux enjeux de protection de l'environnement en vue de réduire ses impacts tout au long de son cycle de vie.

Elle s'engage à mettre en place une écoconception de A à Z de sa plateforme afin d'en tirer une expérience faite de réussites, de difficultés et d'échecs qui viendra, demain, alimenter la conception des services publics bretons.

Technique



- Tester les grands principes de l'écoconception à la réalité du développement d'un projet de grande envergure
- Tester des process d'écoconception
- Faire progresser les agents dans ce que sera l'écoconception de demain au sein de la collectivité
- Documenter le projet afin de pouvoir en extraire les réussites et les échecs